

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### ***Les chaînes thématiques défavorisées par la réforme du soutien au documentaire***

A l'occasion du Sunny Side 2014, le CNC précisé un certain nombre de points de la réforme du soutien au documentaire qu'il a entreprise.

L'A.C.C.e.S. tient à rappeler ses inquiétudes quant à cette réforme qui va **pénaliser les chaînes thématiques** diffusées sur le câble, le satellite et l'ADSL.

L'étude que vient de publier le CNC sur le marché du documentaire en 2013 montre que 45 chaînes thématiques ont participé au financement de **1 032 heures de documentaires**, dont 760 heures initiées par elles, représentant plus de **29 %** du total des heures de documentaires aidées. La production documentaire à destination des chaînes thématiques a, en 2013, fait à nouveau la preuve de son dynamisme avec une **augmentation de près d'un quart** du nombre d'heures destinées à une première diffusion sur leurs antennes.

Parce qu'elles sont moins dépendantes de l'audience que les chaînes gratuites et qu'elles peuvent donc prendre davantage de risques, les documentaires initiés par les chaînes thématiques participent au renouvellement du genre en expérimentant de **nouvelles écritures** et en donnant leur chance à une **nouvelle génération d'auteurs, de réalisateurs et de producteurs** qui va être encore plus précarisée par cette réforme.

Parce qu'ils sont financés dans le cadre économique contraint des chaînes thématiques, ces documentaires ne seront pas accessibles aux critères de bonifications et seront donc, comme l'a reconnu le CNC lui-même, moins soutenus. Le relèvement du seuil d'apport en numéraire du diffuseur va également réduire le nombre de documentaires qu'elles initient.

A cet égard, la composition de **nouvelle commission** d'aide sélective « documentaire et magazine » qui va être mise en place dans le cadre de la réforme revêt une grande importance et l'A.C.C.e.S. attend qu'elle reflète la diversité des diffuseurs, réalisateurs et producteurs ; elle devra impérativement prendre en compte l'économie spécifique des documentaires destinés aux chaînes thématiques.